Discours de la Présidente Marie Arnout

Déjeuner-Rencontre de la FDMC

Mercredi 18 Novembre 2026

(Seul le prononcé fait foi)

Mesdames et Messieurs les Présidents d'organisations professionnelles, Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur de la FDMC, chers Partenaires de la Fédération, chers amis.

Comme vous le constatez, nous avons conservé et ce sera le cas désormais chaque année, un format identique à l'année précédente pour vous accueillir lors de ce déjeuner-rencontre devenu un rendez-vous incontournable pour la filière.

Merci à Xenia Buet d'avoir accepté de nous accompagner dans ce moment de partage et de réflexion annuel.

Merci à nos intervenants qui vont partager cette scène pour des instants peut-être un peu trop court mais dense et qui témoigneront de la vitalité de notre organisation professionnelle.

Car la FDMC se doit de faire preuve de dynamisme et de vigilance dans un contexte très perturbé.

A cet égard, je veux saisir l'opportunité de cette tribune pour demander à l'Etat d'assumer l'ensemble de ses responsabilités sur le sujet de la REP PMCB.

Il ne s'agit pas ici de faire l'inventaire des manquements constatés ou des déficiences qui chaque jour nous sont remontés par nos adhérents.

Il faut avant tout dresser un constat implacable, le dossier de la REP PMCB empoisonne les relations au sein de la filière et place nos adhérents dans des situations intenables.

L'intervention de l'Etat est indispensable, elle était annoncée, attendue, nous avons contribué à apporter des solutions. Il faut désormais une action forte du gouvernement comme du législateur pour briser définitivement le carcan de l'obligation générale qui pèse sur nos adhérents et rendre viable économiquement la collecte des déchets du bâtiment.

Notre ligne n'a jamais varié. Nous n'avons eu de cesse de dénoncer un montage dont nous savions dès le départ qu'il ne serait pas tenable financièrement. Nous avons démontré l'absurdité technocratique qui consistait à assujettir à l'obligation de collecte l'ensemble de nos adhérents. Nous avons offert la preuve d'un bel exemple d'abnégation et de civisme environnementale en demandant à nos adhérents de se plier aux exigences d'une règlementation qui nous a été infligé sans discernement.

Désormais, nous demandons que l'Etat mette de l'ordre ou qu'il accepte un retour en arrière, lorsque les distributeurs acceptaient d'assumer la mission de la collecte des déchets pourvu qu'ils puissent la valoriser eu égard aux investissements réalisés.

Cette charge, car c'en est une, n'est pas la seule qui pèse sur nos entreprises.

Les récentes annonces gouvernementales, en matière d'allègements de charges et de hausse du SMIC, conduisent notre branche de près de 85 000 salariés à mener des négociations à marche forcée. Très impliqué dans le dialogue paritaire, nous voyons aujourd'hui nos chantiers sociaux bouleversés par des immixtions étatiques qui transfèrent sur des secteurs d'activité comme le nôtre une pression qui n'existait pas jusqu'à présent.

Dans le même temps nos entreprises sont confrontées à une multiplication d'intervention du vérificateur fiscal, sans précédent.

Pourtant très respectueux de leurs contraintes en la matière, nos adhérents font face à des interventions fondées sur des critères non consolidées, souvent arbitraires et totalement disparates.

Cet amoncellement de charges n'est pas tolérable. Nous défendons nos entreprises avec ardeur et je veux que celles-ci soient certaines de notre soutien dans ce tourbillon règlementaire.

Notre comité directeur de ce matin a dressé un inventaire sans concession de ces maux qui accablent nos adhérents. Il a aussi tracé des voies d'action supplémentaires pour la Fédération et nous allons nous employer, inlassablement, à porter la volonté de la distribution des matériaux de construction.

Avant de laisser se poursuivre le fil de notre rencontre, je veux remercier tous ceux qui au côté de nos permanents agissent à mes côtés pour la défense et la promotion de notre métier.

Nos élus, nos présidents de région et nos présidents de commission.

Parmi ces derniers, je voudrais remercier celui qui pendant huit ans a présidé aux destinées de notre commission économique.

Infatigable travailleur, homme de dialogue et de synthèse, il vous en a fallu cher Patrick Bourdon, du courage de l'abnégation et même de la bravoure pour mener les sujets complexes et ardues que nous vous avons confiés. Inlassablement et sans jamais vous décourager vous avez représenté, négocié, arbitré en informant vos collègues avec pédagogie.

Merci Patrick, pour toutes ces années de dévouement. La FDMC est une famille, celle des négociants, à travers mon propos c'est l'ensemble de la profession qui vous est redevable du temps consacré à nos entreprises. Jamais vous n'avez jeté le gant ni manifesté le moindre signe de découragement.

Les sujets étaient complexes et vous vous en êtes imprégné avec détermination.

Notre famille salue aujourd'hui un chef de file qui a fait l'unanimité et auprès duquel je veux exprimer gratitude, amitié et affection en vous remettant cette médaille de la Fédération et aussi un témoignage moins symbolique mais plus concret de notre reconnaissance.